



Avec Marie.
**PÈLERINS
D'ESPÉRANCE**
2025



Brochure d'information

PÈLERINAGE À LOURDES

DU 7, 8 ET 9 DÉCEMBRE 2025

Présidé par Mgr Norbert Turini

Direction Diocésaine des Pèlerinages
www.pele34.catholique.fr

Villa Maguelone, Maison Diocésaine
31 ter avenue Saint-Lazare - 34060 Montpellier
04.67.55.85.46 - pelerinages@diocese34.fr
N° d'habilitation : IM034110018



Diocèse de Montpellier
Direction Diocésaine
des Pèlerinages

PROGRAMME

**Ce programme non contractuel peut être modifié pour des raisons
inconnues au moment de l'édition de ce document**

Dimanche 7 Décembre

Départ en car le matin de bonne heure de la Villa Maguelone, 31 ter avenue saint Lazare à Montpellier.

Des arrêts seront prévus sur le parcours pour prendre des pèlerins en fonction des inscriptions mais nous ne pourrons pas aller dans tous les villages.

Repas pique nique, en cours de route, porté par chacun.

Après midi

Chapelet à la grotte.

Messe avec tous les pèlerins du diocèse de Montpellier.

Conférence sur les guérisons inexplicables et les miracles.

Procession mariale.

Lundi 8 Décembre

Chemin de Croix

Messe internationale.

Chapelet à la Grotte.

Procession Eucharistique.

Procession mariale.

Mardi 9 Décembre

Messe dans une chapelle du sanctuaire.

Après le déjeuner de midi, départ pour Montpellier pour une arrivée en fin d'après midi.

Conditions particulières

Prix pour 40 personnes et plus : 248 € par personne.

Si moins de 40 personnes : 255 € par personne.

Supplément chambre individuelle : 60 € par personne.

Pour les enfants de 4 à 12 ans : 125 € par enfant.

(Si moins de 35 personnes le pèlerinage pourra être annulé)

LES PRIX COMPRENNENT

- ◇ Le transport en car à partir de la maison diocésaine Villa Maguelone (31 ter avenue saint Lazare à Montpellier). Le trajet et les arrêts seront aménagés en fonction des inscriptions.
- ◇ Le logement en pension complète à l'hôtel **Saint Louis de France (5 Av. du Paradis à Lourdes)** à partir du dîner du dimanche 7 décembre 2025 au soir jusqu'au déjeuner du mardi 9 décembre 2025 à midi .
- ◇ Une assurance « assistance rapatriement » auprès de la Mutuelle Saint Christophe.
- ◇ Un foulard.
- ◇ Les frais d'organisation, en particulier la « **redevance au sanctuaire** » (10 €/personne)

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS

- ◇ Le déjeuner du dimanche 7 décembre à midi.
- ◇ Les dons et les offrandes pour les célébrations.
- ◇ Les boissons, les extras et tous les frais d'ordre personnel.

RÈGLEMENT

A verser à l'inscription : chèque à l'ordre de « **AD34 Pèlerinages** ».

ANNULATION

- ◇ **Jusqu'à 30 jours du départ** : pénalité de 20% du tarif par personne.
- ◇ **De 29 à 8 jours du départ** : pénalité de 50% du tarif par personne.
- ◇ **A compter de 7 jours du départ** : aucun remboursement possible.

En cas de motif grave, nous consulter.

CARS

Le car ne peut pas passer dans chaque village. Les arrêts retenus vous seront indiqués ultérieurement en fonction du nombre d'inscriptions dans chaque secteur.

**Merci de joindre une enveloppe timbrée, à votre adresse
avec le bulletin d'inscription.**



Diocèse de Montpellier
Direction Diocésaine des Pèlerinages